

# DEVENIR « FAISANT FONCTION » DE PERSONNEL DE DIRECTION

*Vous souhaitez donner une nouvelle orientation à votre carrière et prendre en charge de nouvelles responsabilités, tout en gardant la possibilité de reprendre vos missions d'enseignement, d'éducation, d'orientation facilement ?*

## Et si vous deveniez « faisant fonction » de personnel de direction ?



Ce dispositif permet, pour une durée plus ou moins longue, de faire l'intérim, sur un poste d'adjoint au chef d'établissement dans un collège, un lycée général et technologique ou un lycée professionnel.

### Les +

- Se familiariser avec la fonction de personnel de direction avant de s'engager ;
- Mieux appréhender les aspects du métier ;
- Avoir une expérience de terrain à valoriser lors des concours ;
- Bénéficier de l'indemnité de fonction, de responsabilité et de résultats due aux personnels de direction, sans perte de salaire.

### Pour candidater

lettre de motivation et CV  
à envoyer aux adresses suivantes :  
[de1@ac-lyon.fr](mailto:de1@ac-lyon.fr) ; [de1-cb@ac-lyon.fr](mailto:de1-cb@ac-lyon.fr)

En savoir plus :

